# Procès-verbal de séance

Séance du 28 juillet 2022

**L'an deux mil vingt deux, le vingt-huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Lagleygeolle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BRESSY, Maire.**

**Etaient présents :** Laurent BRESSY, Jérôme SOULETIE, Vincent ALLIOT, Gérard BAVANT, Francine CHANEL, Gérard COUTELLIER, Yolande FAUCHER, Chantal ROCHE, Christophe VALEILLE
**Absents excusés** : Marie-Françoise GERMANE, Véronique BRESSY
**Secrétaire de séance : Gérard BAVANT**

Ordre du jour :

- Appel nominal des membres du Conseil
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin
- Aliénation Chemin du Bouix
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin à l'unanimité

**D2022-21 : ALIENATION CHEMIN DU BOUIX**

Laurent : La famille qui a acheté la maison au Bouix demande l'aliénation du chemin afin de clôturer l'ensemble de leur propriété avec un portail pour la sécurité de leur chien.

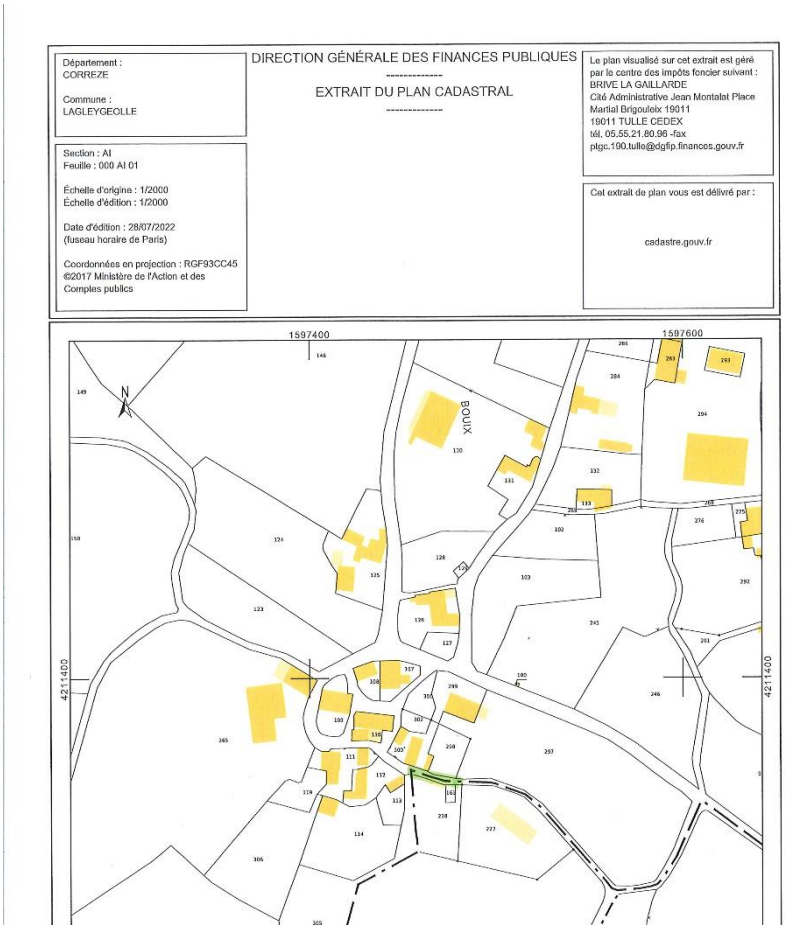


**Demande aliénation surlignée en vert**

Ils détiennent les parcelles AI 298,300 et 228.
Yolande : quand on marche, c'est ennuyeux de ne pas pouvoir emprunter le chemin.
Francine : Pourquoi ça les gêne ?
Laurent : Ils voudraient mettre un portail pour que le chien ait accès à toutes les parcelles.
Christophe : Actuellement, personne ne passe ? Quelqu'un peut y passer à pied ?
Vincent : Ma tante passe par là pour accéder à son pré, ce chemin mène à des parcelles qui se situent au Lissard.
Francine : On ne peut pas enclaver des parcelles.
Gérard B : On est là pour voir toutes les incidences.
Laurent : Mettre un portail
Gérard B : Ce n'est pas une bonne solution.
Francine : Pourquoi ils ne clôturent pas en limite de leur parcelle ?
Laurent : ce chemin dessert d'autres parcelles
Yolande : Est-ce que les propriétaires des autres parcelles seraient d'accord ?
Vincent : Non
Gérard B : J'ai une proposition de réouverture de chemin pour faire une boucle avec Laubas, justement dans ce secteur.
Laurent : Ils ont fait une demande, je vous l'ai exposé, on a échangé.
Qui est Pour ? Laurent
Qui s'abstient ? Yolande
Qui est contre ? Francine, Chantal, Gérard B, Gérard C, Christophe, Jérôme et Vincent.

**Délibération :**

**Objet : Aliénation chemin du Bouix**

Monsieur le Maire expose la demande formulée par Monsieur BISSENER SENSE Quentin et Madame CARLAT Anaïs concernant la demande d'aliénation d'une partie du chemin rural, entre les parcelles AI 300, AI 298 et AI 228 et AI 161, espace mitoyen de leur habitation située au lieu-dit Le Bouix. Il souhaite acquérir cette partie du chemin pour clôturer leurs terrains pour la sécurité de leur chien.

Considérant que la partie du chemin faisant l'objet de la demande de l'aliénation est un chemin public qui a vocation à être emprunté,

Considérant que ce chemin est l'accès pour des parcelles allant jusqu'au lieu-dit Le Lissard, étant donné que l'autre chemin n'est pas praticable par des véhicules en raison d'un dénivelé par rapport à la route, il n'est pas possible d'enclaver ces parcelles,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 1 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention,

Décide de ne pas répondre favorablement à la demande d'aliénation pour les raisons exposées ci-dessus.

**QUESTIONS DIVERSES**

Gérard B : Je vous fais une proposition de réouverture de chemin. Le chemin du Bouix vers les Voûtes est nettoyé. On pourrait ~~vers~~ réaliser une boucle jusqu'à Laubas. Pour cela, il suffirait d'obtenir une autorisation de passage dans un pré pour rejoindre le village du Bouix.
Il faudrait aller voir sur place pour la réouverture des chemins moyennant que les chemins soient praticables et avec l'obtention d'une autorisation de passer dans une parcelle.

- Inauguration de l'école le vendredi 2 septembre à 18h30 : la distribution des invitations se fera par les conseillers dans les boîtes aux lettres.

- Devis pour les pochoirs de limitation de vitesse devant l'école, un cendrier pour l'extérieur de la salle polyvalente et un panneau d'affichage pour compléter le panneau existant.

- Gérard C : En matière d'économie d'énergie, est ce que l'on pourrait faire quelque chose pour l'éclairage public ?
Laurent : Le soir, ça s'allume à la nuit et elle s'éteint à 22h30.

- Ecole : Isolation à faire au mois d'août avec quelques conseillers.

- Cimetière : Mettre deux poubelles avec affiches pour le tri : végétaux et plastiques.

- Conteneurs pour la cantine : pas de nouvelles, il faut confirmer la commande.

- Laurent : je ne suis pas content du laisser-aller dans l'arrosage des fleurs aux Croix. Il faut être plus vigilants.

- Remplacement de Sébastien : déjà 3 candidats intéressants.

**Séance levée à 21h30.**